

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 10H00

### SEANCE ELECTIVE

**Etaient présents :** BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, TAMBOURIN Pierre, GENIO Ghislaine, MEHEUT André, HERRIOU Jean-Pierre, NAVILLOD Frédérique, GENIO Giovanni (ne prend pas part au vote, électeur européen).

**Absent représenté :** BLANC CATTENACI Marie-Hélène (pouvoir à NAVILLOD Frédérique)

**Absents non représentés :** BLANC Michel, RASPAIL Elisabeth.

**Secrétaire de séance :** NAVILLOD Frédérique

**Date de la convocation :** Vendredi 3 juillet 2020

Quorum atteint.

Début de la séance : 10H05

Mise en place d'un bureau électoral selon l'article R 133.

#### **ELECTIONS DU DELEGUE**

Mr Jean BACCI se propose pour être le délégué. Il est élu par 8 voix.

#### **ELECTIONS DES 3 SUPPLEANTS**

Se proposent :

- TAMBOURIN Pierre

- GENIO Ghislaine

- RIBOULET Gilbert

Les suppléants sont élus par 8 voix dans l'ordre d'âges.

Fin de séance à 10h20.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 14H00

### SEANCE ELECTIVE MODIFICATIVE

**Etaient présents :** BACCI Jean, TAMBOURIN Pierre, GENIO Ghislaine, MEHEUT André, HERRIOU Jean-Pierre, NAVILLOD Frédérique.

**Absents représentés :** BLANC CATTENACI Marie-Hélène (pouvoir à NAVILLOD Frédérique), RASPAIL Elisabeth (pouvoir à BACCI Jean)

**Absents non représentés :** RIBOULET Gilbert, BLANC Michel, GENIO Giovanni.

**Secrétaire de séance :** NAVILLOD Frédérique

**Date de la convocation :** Vendredi 3 juillet 2020

Quorum atteint.

Début de la séance : 14H00

Le Maire expose qu'étant conseiller régional, il peut participer à l'élection, mais ne peut être élu délégué ou suppléant (articles L 282, L 287 et L 445 du code électoral). Il convient de procéder à une nouvelle élection du délégué et des 3 suppléants.

Mise en place d'un bureau électoral selon l'article R 133.

#### **ELECTIONS DU DELEGUE**

Mr BACCI Jean propose que Mr RIBOULET Gilbert soit élu délégué. Il est élu par 8 voix.

### **ELECTIONS DES 3 SUPPLEANTS**

Se proposent :

- TAMBOURIN Pierre
- GENIO Ghislaine
- NAVILLOD Frédérique

Les suppléants sont élus par 8 voix dans l'ordre d'âges.

Fin de séance à 14h10.